RINFOS RŒULX

Bulletin d'Information Municipal

Une ville à la campagne

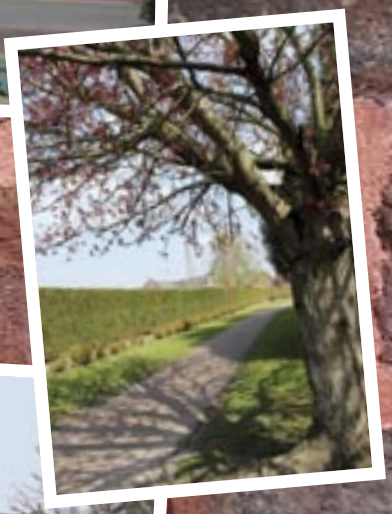

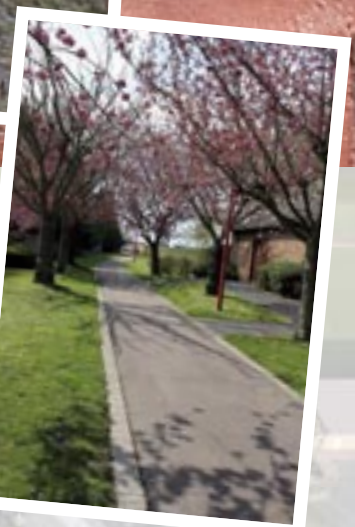

Retour sur les Conseils Municipaux...

Vous pouvez retrouver les détails de ces séances sur le site de la ville roeulx.fr

Séance du Conseil Municipal du 06 mars 2021

- Présentation du projet de réhabilitation de la salle des fêtes par l'architecte
- Débat d'orientation budgétaire
- Réhabilitation de la salle des fêtes - Demande de subvention au titre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) - Volet « Rénovation énergétique »
- Rénovation de l'éclairage public et du complexe sportif et de ses abords - Demande d'aide auprès de la Région au titre du fonds spécial de relance et de solidarité avec les territoires
- Pose de caméras de vidéosurveillance dans divers points de la commune - Demande de subvention auprès de l'État dans le cadre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance
- Enlèvement et traitement des dépôts sauvages ou assimilés et/ou amiantés sur le territoire du SIAVED – Conventionnement avec la commune de Roeulx
- Convention de financement de l'association IRIS ENVIRONNEMENT – Exercice 2021

Divers :

Noces d'or - Élections départementales et Régionales de juin 2021 - Information sur la situation de la commune par rapport au respect de la loi SRU en matière de logements locatifs sociaux - Fermeture d'une classe à l'école Condorcet - Ouverture de la Poste - Vaccination des personnes âgées de plus de 75 ans.

Séance du Conseil Municipal du 17 avril 2021

- Approbation du Compte de Gestion 2020
- Approbation du Compte Administratif 2020
- Affectation du résultat de fonctionnement du compte administratif de l'exercice 2020
- Vote des taux des taxes communales
- Attribution des enveloppes financières pour les fournitures scolaires
- Vote des subventions
- Vote du budget primitif 2021 de la Commune

Divers :

- Achat d'un terrain, en accès direct avec la Cense aux Mômes, pour les lieux d'accueil
- Désignation des délégués au Syndicat de la Selle
- Projet d'une aire de jeux près de la Salle des Sports

Sommaire

Conseils Municipaux		Enfance - jeunesse	10-16
Nolween Trouillard	2	Vie associative	17-20
Editorial	3	La mairie vous informe	20-22
Budget	4	Portrait	23
Travaux	5-6	Environnement	24
Heur'roeulx ensemble	7	La recette de mémé	24
Rétrospectives	8-9		

Nolwenn TROUILLARD

La Municipalité a le plaisir de vous présenter Nolwenn TROUILLARD, qui, depuis décembre, est volontaire en service civique au sein de la bibliothèque municipale !

Son visage ne vous est peut-être pas encore familier ; mais il l'est sans aucun doute, à la majorité des enfants de la commune!

Son rôle ?

Après avoir pris le temps d'informatiser les innombrables romans et albums de jeunesse arrivés à la bibliothèque, elle accueille désormais toutes les classes des quatre écoles, accompagnées de leurs enseignants, pour un créneau-lecture ! Une parenthèse privilégiée dans cet univers coloré pendant laquelle, grâce aux conseils de Nolwenn, nos écoliers redécouvrent le goût à la lecture et au Livre.

Comme un poisson dans l'eau !

Attachée à notre commune où elle vit la semaine chez ses grands-parents, Nolwenn suit des études en Licence d'Anglais, néanmoins, elle a toujours voué une passion à la lecture, qu'elle transmet donc, sans grandes difficultés, à tous ses petits visiteurs !

Sourire et bienveillance ne la quittent jamais et les enfants l'ont rapidement adoptée !

Rédaction : Gaëtane Fazio - **Réalisation et Impression :** Visuel Concept - Orchies - Bulletin d'information de la ville de Rœulx
Direction de la publication : Charles Lemoine - **Téléphone :** 03.27.21.43.00 - mairie@roeulx.fr - www.roeulx.fr

Editorial

Chères Roeulxoises, Chers Roeulxois,

Face à une situation sanitaire particulièrement préoccupante, le Président de la République a annoncé, début avril, un nouveau confinement national. Cette décision, certes nécessaire, ne sera pas, une nouvelle fois, sans conséquences économiques et sociales pour notre région, déjà soumise aux restrictions depuis le mois de mars.

Les perspectives d'amélioration de la situation actuelle sont conditionnées par la réussite de la campagne de vaccination qui commence à s'intensifier, après un démarrage plus que tardif et poussif lié, en partie, à un manque important de vaccins et aux atermoiements de l'Union Européenne et de nos gouvernants sur ce sujet.

Notre personnel hospitalier faisant preuve d'un courage et d'un dévouement remarquables malgré une fatigue extrême, nous nous devons, plus encore aujourd'hui, de rester solidaires en respectant les protocoles sanitaires. Nous devons aussi l'être à l'égard de notre entourage et de tous nos semblables.

Plus que jamais, faisons preuve de civisme et continuons de respecter les gestes barrières, ainsi que les obligations de ce confinement, dont notamment le port du masque obligatoire, dans toute la commune.

Au niveau municipal, comme depuis le début de cette pandémie, notre principal objectif a été de répondre au mieux à l'urgence et aux besoins de la population. C'est pourquoi, la Municipalité, dès que cela a été possible, a aidé les personnes âgées, vulnérables ou sans accès aux outils numériques, dans les démarches de prises de rendez-vous vaccinal très compliquées et fastidieuses, compte tenu de la saturation des plateformes concernées. De plus, les élus ont participé, et continuent de le faire, au transport des personnes vers les différents centres de vaccination du Valenciennois.

Tout a également été mis en œuvre pour accueillir, en toute sécurité, les enfants de « publics prioritaires » au sein de l'école par les agents municipaux et les enseignants, eux-aussi toujours en première ligne et contraints de s'adapter aux innombrables « mesurettes », souvent incohérentes, des différentes directives ministérielles.

Par ailleurs, je souhaite formuler mon soutien à nos commerçants roeulxois, à ceux qui continuent leurs activités dans des conditions contraignantes et essayent de se relever, et bien-sûr aussi, à ceux à qui l'État a imposé une fermeture ferme et immédiate. J'exprime ici mon empathie mais aussi ma colère face à cette nouvelle démonstration d'une politique de l'inégalité et du non-sens.

C'est toujours dans cet esprit de solidarité et de lutte contre la COVID que la vie associative a été contrainte de marquer un nouvel arrêt, là-aussi avec une certaine cacophonie entre ce qui était autorisé ou pas…

La Municipalité a dû annuler les évènements traditionnels, les manifestations culturelles, les moments conviviaux avec vous…

Les commémorations ont été réduites au dépôt de gerbe en présence d'un comité restreint d'élus et d'anciens combattants.

Malgré cette crise et les difficultés pour se réunir, l'équipe municipale est restée au travail dans l'intérêt de la collectivité. Nous avons renforcé notre vigilance à l'égard du respect strict des protocoles aux abords des écoles, de la sécurité des enfants et des familles. Nous continuons à travailler étroitement avec les forces de Police, de manière à pallier les actes d'incivilité et de petite délinquance, qui ont pu déranger dernièrement notre vie locale. Un projet d'installation de vidéosurveillance a été voté en Conseil Municipal. Nous nous sommes également opposés fermement à la réduction de l'amplitude horaire de notre Poste, avons mis en place une pétition citoyenne. Comme pour les commerces de proximité, il appartient également aux habitants de faire vivre ce bureau de poste, de le fréquenter, car, vous vous en doutez : son avenir dépend, hélas, des choix et modes de consommation de chacun…

Les réflexions et les projets se poursuivent et le programme des travaux pour le mandat se dessine.

Je tiens à rappeler notre entière disponibilité à la population. Mes adjoints et moi sommes à votre disposition. Prenez rendez-vous afin d'échanger sur les sujets qui vous intéressent ou vous préoccupent (suggestions d'améliorations, idées novatrices, problèmes rencontrés ou incompréhensions, …) Un échange direct et apaisé sera toujours plus constructif et positif pour chacun d'entre vous et pour l'ensemble de la population. Les réseaux sociaux, aussi utiles qu'ils puissent paraître, n'apportent ni solutions aux problèmes personnels, ni réponses aux questions sur la Commune. Alors, n'hésitez pas à nous rendre visite !

Les pages de ce bulletin municipal démontrent que notre village regorge de ressources humaines, de projets, de vie, d'habitants dynamiques et engagés, d'une équipe municipale investie et soucieuse du bien-être de la collectivité. Alors, restons positifs !

Je compte sur vous pour que – par vos attitudes, vos gestes, vos efforts – ce confinement se passe au mieux, de manière à sortir au plus vite de cette crise et enfin, nous retrouver !

Bonne lecture.

Charles LEMOINE

Le Budget Municipal

Conformément à la règlementation officielle, le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) s'est tenu lors du Conseil Municipal en date du 6 Mars 2021.

Le DOB se tient dans les deux mois précédant le vote du **budget primitif,** en vue de compléter l'information de l'assemblée délibérante et de renforcer ainsi la démocratie participative. Le budget primitif constitue l'acte par lequel le Conseil Municipal prévoit et autorise les recettes et les dépenses de l'année en cours.

Le Budget municipal est l'OUTIL annuel qui permet d'anticiper les dépenses et les recettes de la Commune, afin de gérer au mieux les finances publiques dans l'intérêt collectif.

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur le site internet de la commune roeulx.fr (MAIRIE → La Municipalité → Comptes rendus de séance).

DES PRÉCISIONS POUR PLUS DE CLARTÉ ET DE TRANSPARENCE

Le budget 2021 se veut prudent, toutefois il n'en reste pas moins optimiste (voir détail)

- Certes, des incertitudes existent vis-à-vis de la compensation de la Taxe d'habitation sur les résidences principales. En effet, près de 85% des foyers Roeulxois assujettis à l'impôt, en sont désormais exonérés.
  La compensation gouvernementale sera-t-elle à l'euro près dans la durée ? On peut en douter et donc s'en inquiéter car cela engendrerait des manques pour le budget communal…
- Concernant les taxes foncières, vos élus ont décidé de **ne pas augmenter les taux communaux** sur le bâti et le non bâti, de même pour le taux de taxe d'habitation que 15 % de foyers continuent encore de payer.
- Concernant nos projets d'investissement, la commune préfère ne pas avoir recours à l'emprunt. Elle peut financer ses projets (tels que la rénovation de la Salle des fêtes, l'éclairage public) principalement par le biais de l'autofinancement mais aussi des subventions qui nous sont accordées par nos différents partenaires (CAPH, Département, Région, État).
- **Nos associations : pour plus de solidarité dans ce climat d'incertitudes…**

Il est évident que les règles sanitaires ont fortement impacté la vie municipale et associative.

Nous espérons que les activités reprendront le plus rapidement possible dans des conditions sanitaires plus souples, ainsi que la tenue des assemblées générales, moments de rencontres conviviales et d'échanges sur les projets et évènements à venir.

Contrairement à ce qu'il s'est fait dans la plupart des communes environnantes, dans le but de soutenir et préserver cette richesse associative propre à notre village, **le conseil municipal a fait le choix de maintenir les subventions allouées aux associations.**

Le conseil municipal a décidé de s'en tenir à une gestion raisonnée de ses finances tout en gardant le même niveau de qualité des services rendus à la population.

Le budget est composé de deux sections :

- La section de fonctionnement qui comprend les opérations relatives au fonctionnement courant et régulier de la commune (produits de la fiscalité, charges de personnels, dépenses courantes)

Dépenses de Fonctionnement

- Personnel
- Subvention
- Emprunts
- Charges courantes

Recettes de Fonctionnement

- Produits de Services
- Taxes
- Dotations

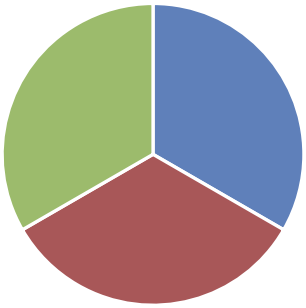

- **La section d'investissement** qui comprend notamment les gros travaux et le remboursement d'un emprunt.

Principaux travaux d'investissement inscrits au budget 2021 (2 486 000 €)

- Rénovation de la salle des Fêtes
- Éclairage public LED pour les rues non encore équipées, complexe sportif, salle de sports
- Installation de Vidéo surveillance
- Square à destination des plus petits
- Acquisition et aménagement du terrain qui jouxte la Cense aux Mômes

PAR TOUS LES TEMPS : ENTRETIENS, COUPS DE NEUF ET TRAVAUX SE POURSUIVENT !

Rien n'arrête les équipes techniques dans leurs réalisations aussi bien d'embellissement que de mise en sécurité de notre village !

Découvrez, en images, un récapitulatif, loin d'être exhaustif, de travaux effectués cet hiver !

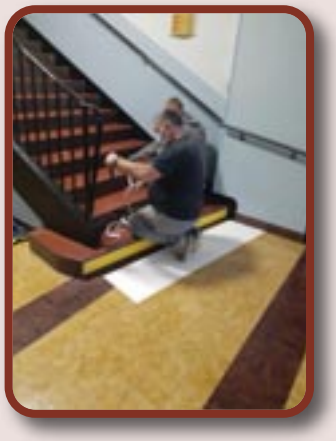

Les travaux d'accessibilité se poursuivent avec la création de nouvelles places PMR* à l'école Condorcet et l'installation d'un WC aux sanitaires du complexe sportif.

*Personnes à Mobilité Réduite

ENTRETIEN DE NOTRE PATRIMOINE :

Salle de jeux repeinte à l'école Joliot Curie, rénovation des bureaux de mairie, aménagement des combles au Secours Populaire, pose de pavés au jardin du Souvenir...

VOIRIES, SÉCURITÉ ET ESPACES VERTS :

Taillle des arbres Cité Galliéni et Chemin des Près, Enlèvement de lierre, installation d'un portail au Parc Mousseron, installation d'une clôture au complexe sportif

Travaux

Monsieur PLONKA, responsable des services techniques mis à l'honneur !

En hommage à toutes les personnes mobilisées lors de la crise sanitaire, la tour aéroréfrigérante de la Centrale thermique de Bouchain n'en finit pas de se donner en spectacle !

Dès la première vague de l'épidémie, la Centrale avait tenu à mettre à l'honneur les « héros du quotidien », par la projection d'applaudissements chaque soir d'avril 2020, pendant cinq minutes !

Au cœur de la deuxième vague, en février dernier, la Centrale a réitéré l'action en projetant les visages des personnes de la première ligne, qui nous ont marqués de par leur travail et leur assiduité pendant le premier confinement !

La municipalité n'a pas hésité à proposer le portrait de son maître-ouvrier Benoît PLONKA dont le travail sans relâche et le dévouement au service de la collectivité ont permis la continuité des interventions au sein du village, l'encadrement de son équipe, essentiels pour la sécurité de tous !

Vers de nouveaux logements !

Notre ville va pouvoir répondre, en partie seulement, aux demandes importantes en terme de logements dits locatifs. En effet, un nouveau programme constitué de 15 habitations, va sortir de terre, rue de la République, sur l'ancienne friche, en face de la Place Arthur Brunet.

Baptisé « Résidence Martha Desrumaux » et porté par la Société Clésence, ce lotissement proposera 5 habitations de type T4, 8 de type T3 et 2 de type T2.

La Municipalité s'est particulièrement intéressée aux choix architecturaux, en imposant les matériaux utilisés pour la construction, la hauteur des différentes structures et la disposition de celles-ci. Aussi, une attention particulière a été portée au cadre de vie avec la présence de jardins, de balcons, d'espaces de verdure.

Ainsi, cette résidence s'inscrira harmonieusement dans notre territoire et offrira des conditions de vie agréables aux nouveaux locataires.

Les travaux devraient débuter en janvier 2022 pour une livraison en septembre 2023.

Si vous êtes intéressés ou souhaitez des informations complémentaires, vous pouvez vous rapprocher du Service Logements en mairie et y retirer un dossier de candidature, à partir d'OCTOBRE 2021.

Heu'roeulx ensemble

BONHEUR, COULEURS, DOUCEUR

Trois mots que le personnel de la Fondation Lemette sait parfaitement conjuguer pour le plus grand bien des résidents !

La maison de retraite vit au rythme des saisons. Toutes les fêtes, les anniversaires sont préparés dans le moindre détail pour transporter, à chaque fois, nos aînés dans un univers différent !

Décoration, musique, activités, rien n'est choisi au hasard pour rendre les pensionnaires heureux !

En témoignent les visages empreints de joie et aussi de tendresse sur ces quelques photos choisies pour le bulletin !

Une joie non dissimulée pour fêter le carnaval !

L'atelier bien-être pour travailler l'équilibre

L'activité bowling pour se maintenir en forme et se divertir !

Sur un air de ballade irlandaise ! Tous en vert pour la Saint-Patrick !

Créer pour le plaisir des yeux avec l'atelier de compositions florales

Les jonquilles ne pouvaient pas manquer pour la fête des grands-mères !

Vous souvenez-vous des 100 ans de M^me^ Houdart ? Tous nos vœux pour son centenaire + 1 !

La découverte de la bibliothèque municipale et un accès privatif en toute sécurité pour faire le choix des lectures.

Noël est resté une fête à Roeulx !

Et personne n'a été oublié cette année encore !

La municipalité avait à cœur de maintenir la traditionnelle visite auprès des Roeulxois, résidant dans les différentes maisons de retraite du secteur.

Un geste de solidarité très apprécié par nos seniors confrontés au confinement strict et pour certains au sentiment d'isolement. Du lien social, un partage, un panier gourmand offert, de quoi redonner le sourire à nos chers aînés !

Le Père Noël dans nos écoles !

Après la visite de Saint Nicolas au restaurant scolaire, même le Père Noël a répondu présent à l'invitation de Monsieur le Maire qui tenait à ce qu'il passe saluer tous nos enfants sages des quatre écoles publiques de la commune!

Et quelle chance, il n'est pas venu seul mais accompagné de Mère Noël qui veillait à ce que les gestes barrières soient strictement respectés !

Quel moment magique que de pouvoir les rencontrer et quel plaisir de rentrer à la maison avec la délicieuse coquille offerte par la Municipalité !

19 mars : une commémoration pour une mémoire apaisée

Crise sanitaire oblige, seuls le Maire et ses adjoints se sont retrouvés devant la plaque commémorative du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie du 19 mars 1962.

Une cérémonie dans le cadre de la journée nationale du souvenir et d'hommage à toutes les victimes militaires et civiles de ce conflit et des combats en Tunisie et au Maroc.

Aujourd'hui, cet hommage veut refléter la fraternité et la paix entre deux peuples.

VACCINÉS ! LIBÉRÉS !
LA MAIRIE AU SERVICE DE SES AÎNÉS !

La municipalité, très réactive, s'est beaucoup impliquée dans le soutien apporté aux seniors pour aider à la vaccination !

Dès le lancement de la campagne, Monsieur le Maire et ses élus, avec le soutien essentiel du CCAS, ont tenu à accompagner les personnes âgées dans leurs prises de rendez-vous sur internet mais également dans le transport jusqu'aux différents centres de vaccination.

En raison de la saturation qui a rapidement touché le secteur de Denain, les élus n'ont pas hésité à parcourir des kilomètres pour se rendre dans les différents vaccinodromes du Valenciennois.

Une action solidaire et citoyenne qui a permis à plus de 60 personnes de pouvoir sereinement se faire vacciner.

1Jeune1Solution

Une rencontre pour construire son avenir !

Cette réunion prévue initialement en novembre dernier mais annulée en raison du confinement en vigueur, s'est finalement tenue lors de deux sessions le 19 mars matin !

Elle visait les jeunes Roeulxois de moins de 26 ans désirant s'insérer dans la vie active ! Pour ce faire, trois agents de l'agence Pôle Emploi de Denain s'étaient déplacés pour encadrer nos jeunes intéressés et leur expliquer les solutions de recrutement grâce notamment au plan de relance 1Jeune1Solution !

Conséquence du discours de la veille du Premier Ministre? Les candidats attendus étaient loin d'être au rendez-vous et seulement une vingtaine de personnes étaient présentes.

pôle emploi

Un regret pour les animateurs, au vu de l'aide précieuse apportée, à savoir des informations importantes fournies sur les secteurs en tension à la recherche de candidats mais aussi de la période particulièrement propice à une embauche au sein des entreprises, en raison des subventions accordées à celles-ci pour promouvoir l'emploi des jeunes!

Les agents de Pôle Emploi de Denain invitent chaque jeune intéressé à leur rendre visite !

SOLIDARITÉ

Grâce à l'aide de notre conseillère départementale, Isabelle Zawieja Denizon, près de 200 familles en difficulté des communes de Roeulx, Lourches, Escaudain, Neuville-sur-Escaut et Mastaing se sont vu remettre des paniers alimentaires.

Des paniers de qualité, composés de produits locaux, voire très locaux : certains proviennent même de Noyelles-sur-Selle !

La distribution, le 23 avril dans notre commune, qui a pu se faire grâce au soutien logistique du Secours Populaire de Roeulx, a ravi les familles qui sont reparties avec légumes, fruits, laitages, viande,... de nos producteurs !

Une action qui permet de venir en aide aux plus démunis tout en soutenant la filière agricole.

NOS JEUNES : TOUJOURS PLUS D'ACTIONS EN LEUR FAVEUR !

La jeunesse représente un axe primordial dans l'action municipale !

Le bien-être des enfants, leur mise en sécurité au sein de nos structures, l'aide apportée aux familles dans leur vie quotidienne, le soutien aux écoles et aux équipes éducatives font partie de nos priorités ! Aujourd'hui, l'équipe municipale est heureuse de pouvoir offrir aux familles des services correspondant à toutes les tranches d'âge : du nouveau-né à l'adolescence.

LES NOURRISSONS

Grâce à notre partenariat avec la crèche de Bouchain, la Municipalité prend à ses frais la réservation de « berceaux » auprès de cette structure. En 2020, 17 familles ont pu bénéficier de ce mode de garde, au sein d'un environnement neuf et adapté aux nourrissons, encadrés par un personnel formé et qualifié.

LES ENFANTS SCOLARISÉS – LA GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Depuis 2014, nous continuons à développer les services de la garderie périscolaire. Sa fréquentation croissante témoigne de sa nécessité d'une part et d'autre part de son bon fonctionnement. Pas moins de 54 enfants ont profité de ce service cette année, au sein de la Cense aux Mômes, lieu accueillant dédié à l'enfance, et offrant confort et sécurité.

En outre, de manière à répondre aux besoins des parents, l'année 2020 a vu naître un nouveau point d'accueil pour les enfants de l'école Joliot Curie, plus excentrée. Cette nouvelle garderie compte déjà dix inscrits pour cette année scolaire.

ET PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES ?

Les enfants de 3 à 14 ans, sont accueillis au centre de loisirs et encadrés par une équipe d'animateurs et d'intervenants assurant des activités originales, créatives et attractives.

LA RESTAURATION SCOLAIRE

Notre ville peut également se vanter de posséder un service de restauration scolaire moderne et éco-responsable, qui a toujours placé l'hygiène au cœur de ses pratiques.

DES ÉQUIPEMENTS MODERNES ET BIEN ENTRETENUS

Nos écoles entretenues, bien équipées et sécurisées sont le fruit d'efforts constants pour offrir aux enfants et à leurs enseignants, un lieu de travail agréable répondant à l'évolution des enseignements.

Notre Cense aux Mômes constitue une référence pour les activités de notre jeunesse, et nous accordons un point d'honneur à garder ce lieu de partage et d'accueil, en parfait état, aussi bien l'intérieur que ses espaces verts ! Rendez-vous de la médecine scolaire, de la Protection Maternelle et Infantile, garderie, atelier d'arts plastiques, espace sensoriel, cuisine pédagogique,... et tant d'autres services s'y déroulent, pour un seul et même objectif : offrir le meilleur des accueils aux enfants et à leurs parents.

MAIS ENCORE...

Le Service Enfance-Jeunesse amplifie ses actions et offre un programme riche et très varié qui attire de plus en plus d'enfants, mais aussi de familles !

Enfin, la rénovation de la bibliothèque et le recrutement d'un service civique ont permis, cette année, d'accueillir toutes les classes des écoles publiques. Elle offre aux petits (mais aussi aux plus grands !) un cadre coloré et convivial, lieu calme de culture, de plaisir et aussi de partage toute l'année.

NOTRE VOLONTÉ ÉTANT DE RÉPONDRE AU MIEUX AUX BESOINS DE LA POPULATION, D'AUTRES PROJETS SONT À L'ÉTUDE : AMÉNAGEMENT D'AIRES DE JEUX, RÉNOVATION DES ÉCOLES MATERNELLES,... DES PROJETS D'ENVERGURE, TOUT COMME LEURS COÛTS, QUI EXIGENT D'ÊTRE RÉFLÉCHIS EN CONCERTATION ET PROGRAMMÉS PAR PALIERS.

Bien plus qu'une « garderie »...

Dès 7 heures, c'est dans la bonne humeur et la douceur que Myriam et Joanita accueillent les enfants ! Elles les retrouvent le soir, après leur journée d'école, jusqu'à 18 heures 30.

Chaque semaine, les activités manuelles sont rigoureusement pensées et préparées et portent sur des thématiques bien précises, en rapport avec le calendrier, le temps, les saisons,... l'automne, l'hiver, Noël, le nouvel an chinois, le carnaval, Pâques, le printemps, et le jardinage,...

Toutefois, le rythme des enfants, leur fatigue mais aussi leurs envies sont prises en considération. Ainsi, des jeux de sociétés et même un espace-détente sont mis à leur disposition.

Un potager ? Quelle belle idée !

Depuis plusieurs semaines, les enfants décorent la Cense aux mômes aux couleurs du printemps car les surprises sont loin d'être finies ! Myriam et Joanita envisagent de créer un petit potager à l'aide de matériel recyclé uniquement !

Deux carrés de potager et des bancs de jardins ont été créés et les enfants ont déjà commencé les semis (tomates, persil, cresson, courgettes, carottes et tournesols). Un petit carnet de suivi permet aux enfants de noter ce qu'ils observent sur leurs cultures.

Les équipes techniques ont installé un bac de réserve d'eau de pluie et aussi découpé différentes formes et silhouettes décoratives !

Les enfants n'auront plus qu'à les peindre en fonction de leurs goûts et ainsi participer eux-mêmes à l'embellissement de leur garderie !

À travers toutes ces activités de création et de partage, les enfants s'amusent tout en s'enrichissant au quotidien !

Éveil aux contes, au respect de l'autre et à l'ouverture sur le monde !

C'est dès le premier âge qu'on apprend à s'ouvrir aux autres et à accepter la différence !

Le processus est amorcé pour les petits fidèles des séances d'éveil aux contes, qui ont lieu les mercredis matins à la bibliothèque municipale, avec Audrey Zaremba.

En février, une tendance sinophile flottait dans l'air à l'occasion du nouvel an chinois !

En mars, #lotofsocks ! Parents et enfants ont participé à la journée mondiale de la trisomie 21 ! Manifestation pour améliorer la perception qu'a le grand public des personnes atteintes du syndrome de Down. Comment ? en portant fièrement deux chaussettes dépareillées pour marquer combien la différence peut se transformer en richesse et en originalité !

Qu'on se le dise !

Vive les vacances !

Une formule, qui plus est, adaptée au regard des mesures contraignantes de vie en collectivité

Après tous ces longs mois de confinement, de couvre-feu, de masques, de protocoles sanitaires en tous genres, les enfants n'aspiraient qu'à une pause bien méritée aux vacances de février !

La commission enfance-jeunesse a fait le choix de maintenir son centre de loisirs car il semblait important que les enfants puissent bénéficier, enfin, de véritables moments de détente !

Et nouveauté cette année : le centre de loisirs a changé de formule, en proposant des ateliers créatifs chaque après-midi des deux semaines de vacances !

Ce changement présente de nombreux atouts : il respecte, avant tout, le rythme de l'enfant en lui permettant de se reposer le matin, temps encore plus indispensable après une longue période hivernale de cours ; il offre aux familles, la possibilité de mieux organiser leur temps tout en occasionnant moins de déplacements sur la journée ; enfin, les matinées de liberté se sont avérées intéressantes pour petits et grands étant donné que les enfants ont pu consacrer le temps nécessaire aux devoirs d'école et aux révisions !

L?art flamand comme fil rouge

Tous les ateliers proposés, ont tourné autour de cette thématique, alliant donc plaisir et culture !

Le programme a été très riche et les enfants ne se sont pas ennuyés :

Peintures, création de tableau à l'aide de supports et matériaux divers, de natures mortes à l'aquarelle et au fusain, de moulins, de supports vidéos, ateliers sensoriels et même un atelier gastronomique encadré par un grand chef !

Le centre de loisirs de printemps s'annonçait tout aussi intéressant ! Hélas, les nouvelles restrictions sanitaires ne nous auront pas permis de l'organiser...

Il nous faudra patienter... encore un peu...

SEMAINE NATIONALE DE LA PETITE ENFANCE AU LIEU D'ACCUEIL ENFANT PARENT

Semaine Nationale de la Petite Enfance au Lieu d'Accueil Enfant Parent

Le thème choisi cette année ? « Drôles d'histoires ». Cette semaine s'est déroulée du 22 au 26 Mars au sein du LAEP, à la Cense aux Mômes et forcément, des histoires ont été proposées... mais sous différentes formes !

Le lieu d'accueil s'est transformé en un moulin à paroles et à expériences ! Enfants et parents ont pu déambuler dans les espaces aménagés et passer un moment privilégié, de détente, d'échanges, de rires et d'amour.

Trois moments forts ont été organisés avec pour chacun, des thèmes différents : la lecture sous les étoiles, les animaux de la forêt avec un atelier créatif et un atelier durant lequel les parents ont bénéficié d'une relaxation musicale avec un temps lecture/comptine.

Cette semaine fut un réel succès !

ENCORE DE BEAUX PARTAGES EN FAMILLE, GRÂCE AUX PARENTHÈQUES !

Portées par le Service Enfance-Jeunesse de la ville et l'Amicale Laïque, les Parenthèques n'ont pas fini de valoriser les relations Parents-Enfants ! Quoi de plus important dans le quotidien d'une famille, nous direz-vous ?

Mais, dans la course du quotidien, prenons-nous véritablement le temps de rendre exclusifs ces moments de partage essentiels au bien-être de chacun ?

Grâce aux Parenthèques, le mercredi après-midi, non seulement on privilégie cet « essentiel » mais on (se) découvre, on (se) respecte et on (s')enrichit mutuellement !

Pour celles et ceux qui n'y ont pas participé, voici le programme à la fois culturel et écologique dont ont pu bénéficier les familles !

Une sensibilisation au respect de l'environnement par le biais d'ateliers et de jeux animés par l'association « Les P'tits Écolos », s'est clôturée par une promenade-nature autour du terril de notre commune, cadre encore plus agréable quand on le laisse propre ! Les familles ont ainsi pris le temps de rattraper le manque de civisme de certaines personnes en ramassant les détritus jetés par terre...car les enfants le savent : alors qu'il ne faut (pourtant) qu'une seconde pour les ramasser, certains déchets mettent des siècles pour complètement disparaître...

La période s'est conclue par des séances de détente sensorielle et Franck Bataille, réfléxologue à Roeulx, a initié petits et grands aux techniques de massages sur vêtements, de manière ludique ! C'était tellement bien que d'autres séances sont prévues !)

Un autre temps fort et privilégié fut le projet autour de l'œuvre de l'auteur-illustrateur Antoine Guilloppé. Il figurait, cette année, parmi les invités d'honneur du Salon du Livre de Douchy-les-Mines, auquel les familles ont pu participer !

Accompagnés de l'association Interleukin, les enfants ont parlé d'amour grâce à la découverte de plusieurs albums et ont créé leurs propres boîtes à bonheur. Puis, ils ont voyagé à travers le monde grâce à l'univers et aux œuvres de l'artiste !

En famille, ils ont découvert l'art du découpage et de la dentelle de papier !

ET QUAND L'ARTISTE SE DÉPLACE À L'ÉCOLE... QUE DE BEAUX SOUVENIRS !

L'école maternelle Joliot Curie a eu l'honneur d'accueillir **Antoine Guilloppé !**

Au terme de ce projet autour de ses personnages et de son univers, quel bonheur pour les enfants de présenter les créations réalisées en famille et échanger directement avec l'artiste !

Et quoi de mieux que d'apprendre à dessiner le personnage d'Akiko l'amoureuse, avec son propre créateur !

Les enfants garderont un merveilleux souvenir de ce moment magique !

Vous aimeriez « être une petite souris pour découvrir ce qu'il se passe dans la classe » ! Nous partageons votre envie ! La classe est un lieu d'enrichissement personnel, de découvertes, de liens et tous nos professeurs ne ménagent pas leurs efforts pour transmettre au mieux savoirs et valeurs, dans un climat bienveillant. Un grand MERCI à nos maîtresses et à nos maîtres pour tous les moments de bonheur qu'ils offrent aux élèves, en particulier en cette période ... singulière.

Cet état de faits n'est malheureusement pas pris en compte dans la décision de **fermer une classe,** les effectifs, les « seuils » pèsent davantage et l'école Condorcet-Langevin va en faire les frais dès la rentrée scolaire prochaine. **Monsieur le Maire, au nom du conseil municipal, a déposé une motion de contestation auprès de l'Inspection Académique.**

QUELLE AVENTURE POUR LES CE2 DE MADAME STÉBIG !

Le saviez-vous ?

Durant cinq semaines, la bibliothèque municipale Gustave Ansart a accueilli **M^me^ Stébig et sa classe de CE2** de l'école Condorcet pour lire, partager et surtout **IMAGINER** autour du thème de l'aventure dans les mondes imaginaires !

Au départ de cette inoubliable aventure, les élèves ont découvert et exploré des lectures comme Alice au Pays des Merveilles et Le Magicien d'Oz, de quoi devenir de vrais experts en aventure dans les mondes imaginaires !

Puis, ils ont expérimenté l'écriture de récits imaginaires à partir d'illustrations qui inspiraient l'aventure, le rêve, l'émerveillement, de quoi devenir de vrais apprentis écrivains !

Enfin, toute la classe s'est plongée dans la lecture de l'album sans texte *Imagine* d'Aaron Becker ! Et oui, on peut lire un livre sans texte ! Et même l'écrire ! C'est d'ailleurs ce qu'ont fait les CE2, entre moments de partage et bonne humeur !

Pour conclure en beauté cette expérience mémorable, nos apprentis écrivains, toujours sous le regard prévenant de leur professeure, ont mis en scène, dans leur classe, un vrai décor imaginaire agrémenté de jolies lanternes faites main !

Quelques photos souvenirs ...rien que pour vous !

ÉCOLE FERMÉE ? PAS VRAIMENT !

Atmosphère à la fois studieuse et détendue ce 6 avril, au sein de l'école Condorcet-Langevin !

La Municipalité avait tout organisé pour assurer un accueil en toute sécurité.

Durant cette semaine de confinement, les enseignants volontaires ont accueilli les enfants dont les parents exercent une profession jugée « essentielle » et sans aucun mode de garde. Des journées longues pour certains, mais bien encadrées, au cours desquelles les devoirs et les révisions ont pu être effectués sereinement et quel que soit l'âge de l'enfant !

Du 22 au 26 février 2021, pour la seconde fois, les enseignants de l'**école Condorcet** ont répondu à un appel à projet de l'Education Nationale afin de participer au dispositif « vacances apprenantes ».

Vingt élèves de CE2 ont bénéficié de cette semaine riche en activités, organisée avec soin par Madame Cuvillier, professeure sur ce même niveau.

Voici le programme : création de fusées à eau avec l'association Planète sciences, découverte du monde de la mine et sortie sur le plus haut terril d'Europe. Des ateliers collaboratifs en français et en mathématiques, un perfectionnement des connaissances sur le thème de la ferme avec la visite de la ferme pédagogique des Vanneaux et la réalisation de mangeoires recyclées. Enfin, la découverte des percussions africaines avec Maho de l'association lilloise Keur Gui Danse et l'association denaisienne Sidou-Seddoo. Un petit concert en visioconférence pour les familles a clôturé cette initiation.

L'engagement de tous : les élèves, les familles, les prestataires, les encadrants, la municipalité et ses agents ont permis la réussite de cette belle semaine pour les enfants.

DE L'ŒUF À LA POULE

Quelle belle expérience menée par les élèves de CP de Madame Plath de l'école Langevin: placer les œufs en couveuse !

Découvrir la reproduction des OVIpares de manière concrète est tellement plus sympa : sélectionner les « bons » œufs (bah oui, ceux fécondés !), découvrir comment se développe l'embryon, la durée de l'incubation,... observer, émettre des hypothèses, prendre soin,...

Et ... découvrir le résultat !

C'est la semaine de Pâques que les petits poussins ont vu le jour ! Semaine du confinement... mais Madame Plath a contacté ses élèves et un à un, tout en respectant les gestes barrières, chacun a pu découvrir les petits poussins ! C'est tellement beau la vie !

ÇA S'EST PASSÉ À LA BIBLI !!

LES AVENTURES SE POURSUIVENT ET...
... C'EST QU'IL S'EN PASSE DES ÉVÈNEMENTS DANS VOTRE BIBLIOTHÈQUE GUSTAVE ANSART !
VOUS L'IGNORIEZ ? ALORS, DÉCOUVREZ UNE PARTIE DES ACTIVITÉS EN IMAGES !

Les ateliers...

On a appris à coudre des suspensions de Noël, et à créer notre propre chausson de Noël !

On a fabriqué de jolies cartes de Noël personnalisées et, de notre plus belle écriture, on a formulé nos vœux aux personnes qu'on aimait

LES BOX DE NOËL...

Au pied de notre arbre à souhaits, les « BOX Surprises » attendaient petits et grands lecteurs ! Quel bonheur !

VISITE...

Quel plaisir de recevoir la visite de grandes lectrices de la Maison de retraite de Roeulx !

«NUIT» DE LA LECTURE...

On a fêté la « Nuit de la lecture » version confinement,... en journée! Mais qu'importe ! Nos petits artistes en herbe ont remplacé « PabloPicassiette » et nos supers ados ont pu échanger sur le monde des mangas, dessiner leurs héros préférés et créer leur propre tee-shirt !

Et on ne vous parle pas des nombreuses nouveautés sélectionnées rien que pour vous et qui n'attendent qu'à être empruntées : du feel good, du suspense, du roman historique, des albums jeunesse sympas ! Ne les ratez pas !
Si vous ne l'avez pas encore fait, venez pousser la porte de votre Bibli ! L'emprunt des livres est gratuit et, malgré ce nouveau confinement, elle continue de vous accueillir chaque mercredi et chaque samedi de 14h à 16h30 ! Venez nombreux ! Ça fait tellement du bien de se déconnecter !

SI ON VOUS PARLE DE CUISSES ET DE FESSIERS…

On est sûr que beaucoup d'entre vous vont se pencher sur cet article !

Alors que le confinement est toujours en vigueur et que la sédentarité s'est bel et bien installée dans nos vies, l'ATHLETIC CLUB de Roeulx a continué à préparer sa reprise et est heureux de vous présenter la dernière machine qui a rejoint toutes les autres !

Il s'agit d'un hack squat, idéal pour travailler les jambes et les fessiers tout en protégeant le dos !

Parce que l'objectif est toujours de vous aider à vous maintenir en forme, dans les meilleures conditions !

Le club est impatient de vous accueillir afin que vous puissiez la tester !

Alors, on compte sur vous dès la reprise, rue Condorcet ! **Contact : 07.82.26.17.49**

KARATÉ CLUB DE RŒULX
Si motivés et contents d'avoir repris !

Nos jeunes licenciés du KARATÉ CLUB DE ROEULX attendaient avec impatience la reprise des activités !

Ils étaient revenus en nombre aux entraînements prévus par les encadrants dévoués, en extérieur, conformément au protocole sanitaire relatif aux activités sportives !

Hélas, le dernier confinement imposant de nouvelles restrictions, les activités ont malheureusement dû s'interrompre à nouveau !

Tous espèrent que ce soit le dernier…

Pour nous joindre : 03.27.35.03.49

Entraînements sous le soleil et stages organisés au Tennis Club !

Les beaux jours rendent les entraînements encore plus agréables pour les joueurs et leurs entraîneurs !

Des stages ont même pu être organisés, par le biais de la Fédération de Tennis !

N'hésitez pas à prendre contact, si vous souhaitez les rejoindre, au 06.87.30.12.85

LE RACING CLUB DE ROEULX

Toujours plus loin, toujours plus haut, toujours plus fort !

Cette saison sera gravée dans les mémoires des dirigeants et des éducateurs du Club ! Elle aura été marquée par toute une série d'adaptations nécessaires au regard des protocoles sanitaires et des différents confinements mais tout a été mis en œuvre pour assurer des entraînements en toute sécurité !

Cette crise sanitaire aura porté préjudice aux clubs amateurs et Roeulx n'y échappe malheureusement pas : avec l'arrêt des tournois, les pauses imposées, le RCR a perdu bien des licenciés... mais la ténacité et l'envie d'aller de l'avant ne quittent jamais les 10 éducateurs qui encadrent les groupes (2 éducateurs fédéraux et 8 éducateurs certifiés)

Le Racing Club de Roeulx a la chance de pouvoir compter sur un président dynamique et humble, qui n'a, pour objectif, que la satisfaction de ses licenciés, et des entraîneurs passionnés, estimés par leurs joueurs et par les parents !

Disposant d'un complexe sportif et d'équipements de qualité, tout est réuni pour dispenser des séances ludiques, complètes et efficaces ! Alors, pourquoi aller ailleurs ?

Les entraînements ont lieu au Complexe Sportif Jules Vanghelle aux horaires suivants :

Mercredi
- de 13h30 à 15h : U6 U7 U8 U9 U10 U11 U12 Garçons (entre 5 et 12 ans)
- de 15h30 à 17h : U13 Féminines (entre 10 et 12 ans)

Samedi
- de 9h30 à 11h : U8 U9 Féminines (entre 7 et 9 ans)
- de 13h30 à 15h : U14 Garçons
- de 13h30 à 15h : Seniors féminines

Dimanche
- de 10h à 12h Loisirs U17 Garçons (entre 15 et 16 ans)
- de 10h à 12h Seniors masculins

Les U8/U9 à l'entraînement chaque samedi matin ! Venez les rejoindre !

Le bout du tunnel n'est plus très loin et le Club, qui a hâte de reprendre les compétitions, des entraînements moins contraignants, mais aussi les festivités, invite les jeunes et moins jeunes à venir dès que possible s'inscrire pour la prochaine saison !

Restons motivés, actifs et rechaussons nos crampons !

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à prendre contact au 07.49.26.96.78

Vie Associative

RÈGLEMENTATION SUR LA CIRCULATION DES CHIENS
L'association roeulxoise de chasse souhaite vous informer !

La période printanière étant propice aux balades, nous constatons que les champs de blé deviennent de plus en plus un espace d'errance et de jeux pour les chiens libérés de leur laisse. Cette pratique est source de préjudices importants, d'une part à la reproduction des animaux de la nature et en particulier des lièvres et des perdrix, d'autre part aux pratiques des chasseurs.

Aussi, avec l'appui de la Municipalité, nous souhaitons vous rappeler ce que dit la Loi : **il est interdit de laisser divaguer son chien dans les terres cultivées ou non, les prés, les vignes, les vergers, les bois, dans les marais et sur le bord des cours d'eau, étangs et lacs. Cela vise à prévenir la destruction des oiseaux et de toutes espèces de gibier et à favoriser leur repeuplement(...) Un chien est considéré en état de divagation s'il est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres.**

Nous invitons donc cordialement toute personne possédant un chien à bien veiller à le tenir en laisse aux abords des champs cultivés de notre commune, en particulier pendant la période de chasse à partir du 1er avril de chaque année.

La Mairie vous informe

PROTÉGER

VOS OISEAUX ET VOLAILLES
POUR EMPÊCHER LA DIFFUSION
DU VIRUS
EST
UNE ATTITUDE CITOYENNE !

L'INFLUENZA AVIAIRE OU GRIPPE AVIAIRE

La Direction Départementale de la Protection des Populations, DDPP nous informe que plusieurs cas d'influenza hautement pathogène ont été diagnostiqués en France et en Belgique, à quelques kilomètres de la frontière avec notre département. C'est pourquoi la vigilance de tous doit être renforcée .

Les détenteurs de volailles (basse-cour) ou autres oiseaux captifs non commerciaux élevés en extérieur **doivent se déclarer auprès des mairies.** Ce recensement permet de détecter le plus rapidement possible la maladie et de s'assurer qu'elle ne circule pas. De plus, les volailles doivent être actuellement maintenues confinées ou sous filet de protection et toute mortalité anormale doit être signalée à un vétérinaire ou à la DDPP au : 03 28 07 22 00

L 'INFLUENZA AVIAIRE
Qu'est ce qu'est ?

C'est une maladie virale qui peut toucher presque toutes les espèces d'oiseaux sauvages ou domestiques. Le virus qui sévit actuellement ne touche pas l'homme. Il n'infecte que les volailles. Il n'y a aucun risque à consommer les produits de la volaille.

- **LES CANARDS ET LES OIES (PALMIPEDES)**
  Ils sont le plus souvent porteurs sans symptômes.
  Ils peuvent être infectés sans qu'on le remarque.
- **TOUTES LES VOLAILLES**
  Pintades, poules, dindes, cailles, montrent des symptômes très rapidement suite à l'infection! La mortalité peut être très élevée .
- **LA FAUNE SAUVAGE: En Particulier les oiseaux migrateurs**
  Elle est fortement soupçonnée actuellement de diffuser la maladie, d'où la nécessité de confiner ou de protéger vos oiseaux d'agrément et de basse-cour en évitant tout contact avec les oiseaux sauvages pour empêcher la transmission du virus. Retirez les cadavres d'oiseaux sauvages morts et prévenez l'ONB - Office Français de la Biodiversité ou la FDC - Fédération Départementale des Chasseurs

Les mesures de Biosécurité à mettre en oeuvre:

- JE NE LAISSE PAS DIVAGUER MES VOLAILLES
- J'EVITE LES ÉCHANGES ET LES VISITES DANS LES ÉLEVAGES VOISINS
- J'APPELLE LE VÉTÉRINAIRE SI JE CONSTATE UNE MORTALITÉ ANORMALE
- JE RÉDUIS LES PARCOURS DE MES ANIMAUX ET JE LES MAINTIENS ENFERMÉS

- Pour les canards et les oies :
Dans des bâtiments fermés.
Dans des volières hermétiquement grillagées (clôtés et dessus).
Je mets l'eau et la nourriture de mes volailles à l'abri de la faune sauvage .

- Pour les autres volailles :
Dans un bâtiment fermé.
Dans des volières hermétiquement grillagées (clôtés et dessus).
Dans des enclos de taille réduite hermétiquement grillagés (clôtés) avec un filet par dessus

Ces mesures de prévention ont pour but de protéger vos animaux ainsi que les élevages de volailles domestiques d'une potentielle contamination dont les conséquences pourraient être désastreuses aux plans sanitaire et économique.

NOS AMIS LES CHATS !
Pour bien les protéger

Un animal est considéré comme errant ou en état de divagation dès lors qu'il est trouvé sans gardien sur le terrain d'autrui ou sur la voie publique.

Plus précisément, est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de deux cents mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de mille mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.

PAS TOUCHE À MON CHAT !

La divagation sur la voie publique est évoquée à l'article R.412- 44 du code de la route et la sanction pénale est constituée par une contravention de la 2e classe (150 €) par animal en divagation.

C'est aux textes de lois qu'il faut se référer si le chat d'autrui divague sur votre propriété! On ne fait pas justice soi-même !

Le 29 janvier 2021, l'Assemblée nationale a adopté en première lecture, une proposition de loi visant à renforcer les sanctions contre la maltraitance des animaux domestiques. Le texte durcit les sanctions en cas de sévices graves ou d'actes de cruauté, qui sont portées à 3 ans et 30 000 euros d'amende et, en cas de mort de l'animal, à 5 ans de prison et 75 000 euros d'amende. Par ailleurs, un amendement transforme en DÉLIT le fait de donner volontairement la mort à un animal domestique, qui était jusqu'ici une contravention.

Bonne nouvelle !

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2021

Cette année, le Concours des Maisons et des Jardins fleuris aura lieu pour le plaisir de nos amis jardinières et jardiniers. Ce concours, ouvert à tous, récompense les amateurs de belles décorations florales autant pour les façades que pour les jardins. **La commission d'évaluation passera fin Juin.**
La remise des récompenses aura lieu fin Septembre.
Une information précise vous sera adressée et permettra votre inscription.

UN VRID SUAP ET UN TITAN FONT LEUR ENTRÉE AU SEIN DE NOTRE CASERNE !

Bonne nouvelle, le Centre d'Intervention et de Secours de notre commune est, depuis ce début d'année, doté d'un Véhicule de Reconnaissance et d'Intervention Diverses et de Secours d'Urgence aux Personnes.

Plusieurs avantages :

- Un gain de temps lors des interventions et de la prise en charge des victimes
  De gabarit moindre, non seulement cet engin polyvalent, mieux adapté aux interventions, ne nécessite pas la présence d'un sapeur-pompier détenteur d'un permis poids-lourds mais aussi, grâce à celui-ci, il ne sera plus nécessaire d'armer en personnels le gros fourgon-incendie pour effectuer une simple mission de secours à personne.
- Ce VRID (cf photo) est également équipé d'un lot de sauvetage aquatique renforçant la sécurité des intervenants et des personnes en détresse.

Notre CIS a, par ailleurs, reçu la visite, le 15 avril dernier, de Madame QUATREBOEUFS, membre du conseil d'administration du SDIS du NORD et conseillère départementale, de la Commandante Sylvie GEVART-BOUAZAK, du Capitaine Cédric GREVIN de la MISSION PROMOTION DU VOLONTARIAT & CITOYENNETÉ, ainsi que du lieutenant - colonel Denis THIEBAUT chef de groupement 4.

Cette rencontre, en présence de Monsieur le Maire, de son **premier adjoint Patrick Stien et d'Isabelle Zawieja Denizon, adjointe et conseillère départementale** a permis la présentation du bon fonctionnement de notre centre, ainsi que de son organisation optimale.

Suite à cette visite, notre CIS a été doté de TITAN (Traitement Informatique et Transmission des Alertes du Nord) qui permet l'organisation d'une astreinte et l'indemnisation des sapeurs-pompiers volontaires et présente l'avantage d'optimiser la ressource juste nécessaire pour armer un engin.

UN DISPOSITIF POUR LUTTER CONTRE L'HABITAT INDIGNE

En partenariat avec ses communes, La Porte du Hainaut a mis en place, depuis le 1er janvier 2020, un nouveau dispositif : « le Permis de louer ».

Ses objectifs ? Lutter contre le mal logement des locataires du parc de logements privés et continuer d'améliorer les conditions d'accueil au sein de ces logements.

Ce dispositif, qui ne concerne qu'un périmètre de chaque territoire, s'adresse aux propriétaires bailleurs louant leur(s) bien(s) dans les 11 communes suivantes : Abscon, Denain*, Escaudain, Hérin, La Sentinelle, Lourches, Raismes, Rœulx, Trith-Saint-Léger, Wallers-Arenberg.
(* toute la commune est concernée)

Ce dispositif de « Permis de Louer » regroupe 3 outils :

➡ **2 outils pour la Mise en Location :**

- **L'Autorisation Préalable de Mise en Location (APML)** : obligation pour le propriétaire, avant la signature du bail, d'obtenir une autorisation de louer pour tout logement mis en location pour la première fois, ou remis en location à la suite d'un changement de locataire
- **La Déclaration de Mise en Location (DML)** : obligation pour le bailleur de déclarer la mise en location de son bien (pour les zones non concernées par l'APML)

Voici les rues concernées par ce dispositif dans notre commune :
Rue Henri Durre, Rue Ghesquière, Rue Voltaire, Rue Gilbert Cotte, Rue Emile Zola, Rue Condorcet, Rue Jean Jaurès, Rue Raoul Briquet, Rue Arthur Lamendin, Rue de la Gare, Rue Jean-Baptiste Lebas, Rue de l'Egalité, Rue de la République, Rue Carnot

➡ **1 outil pour la division :**

- **L'Autorisation Préalable de Diviser (APD)** : obligation pour le bailleur souhaitant diviser un bien pour créer un ou plusieurs locaux d'habitation.

Pour plus d'informations par email : permisdelouer@agglo-porteduhainaut.fr ou au 03.27.29.92.85

La Mairie vous informe

VOTRE DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL

Pour déposer votre demande, plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- Vous rendre sur www.demande-logement-social.gouv.fr afin de remplir le formulaire. Une fois votre demande complétée et déposée, elle est enregistrée.
- Déposer ou faire renouveler votre demande de logement en mairie, au Bureau du CCAS, qui se chargera de l'enregistrer.

Les dossiers peuvent être retirés au Bureau du CCAS.

Vous recevrez une attestation d'enregistrement de votre demande au maximum un mois après l'avoir déposée. Elle contient votre numéro d'enregistrement et confirme la date de dépôt du dossier.

Contact : M^me^ VERRIEZ Christelle au 03.27.21.43.03

L'ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE (APA)

L'allocation personnalisée d'autonomie est soumise à moins de conditions que l'aide sociale légale, puisqu'elle est ouverte à tous les aînés dépendants, quels que soient leurs revenus. Les conditions de l'APA sont liées à l'état de dépendance de la personne âgée et l'attribution de l'aide peut être révisée en cas de besoin.

Quelles sont les conditions d'obtention de l'APA ?

L'allocation personnalisée d'autonomie, attribuée par les services d'aide sociale du département, s'adresse à tous les aînés en perte d'autonomie qui ont besoin d'aide pour accomplir certains actes de la vie quotidienne.

La famille peut effectuer les démarches pour obtenir l'APA auprès du Centre communal d'action sociale (CCAS), qui peut l'aider à remplir le dossier de demande de l'APA pour l'envoyer au conseil départemental.

Les conditions de l'APA sont au nombre de trois :

- Être âgé de **60 ans et plus,**
- Attester d'une **résidence stable et régulière en France** : pour un Français, il s'agit de résider en France, tandis que les ressortissants étrangers doivent être titulaires d'un titre de séjour en cours de validité ;
- Avoir **besoin d'une assistance** pour l'accomplissement des actes du quotidien **ou d'une surveillance régulière.**
- Cette aide ne peut faire l'objet d'aucun recours en récupération ni à l'encontre de la succession du bénéficiaire décédé, ni à l'encontre du légataire ou du donataire.

Les sommes versées au titre de ces prestations ne peuvent pas non plus être réclamées au bénéficiaire si sa situation évolue.

•Les prestations, même non récupérables, peuvent toujours être réclamées aux héritiers si elles ont été versées indûment ou par erreur.

MOBILITÉS
L'immatriculation des vélos

L'immatriculation des cycles prévue par la loi d'orientation des mobilités (LOM) de 2019 est entrée en vigueur pour les vélos neufs le 1er janvier dernier. Un délai de six mois supplémentaires est accordé pour les vélos d'occasion. La nouvelle immatriculation est composée de «10 caractères alphanumériques». L'identification du cycle dans le fichier national précise aussi son statut selon qu'il est «en service, volé ou perdu». Ce dispositif a été prévu pour lutter contre les vols (estimés à 300 000 chaque année) et les abandons de vélos sur la voie publique. Un certificat d'identification sera remis au propriétaire du cycle.

Une information importante pour faciliter vos déplacements : la carte Pass Pass

1ère situation :

Vous avez plus de 25 ans ? En fonction de vos revenus (Votre feuille d'imposition de l'année 2020 doit être fournie), vous pouvez bénéficier de la carte Pass City !

Sa validité est d'un mois pendant lequel les voyages sont illimités !

Son prix mensuel peut s'élever à 13.20€, 16.50€ ou encore 26.20€ !

2ème situation :

Vous avez plus de 65 ans et êtes non imposable ?

Vous pouvez bénéficier de la carte Pass Senior, valable sur une durée d'un an du 1er janvier au 31 décembre.

N'hésitez pas à vous rendre au bureau du CCAS de la mairie pour constituer le dossier d'obtention pour chacune de ces cartes !

Les pièces nécessaires ? Une attestation de droit délivrée par la mairie (CCAS), une photo, un justificatif d'identité et un justificatif de domicile de moins de 2 mois.

Ces cartes de transport donnent accès aux TRAM, BUS, TAXIVAL, SÉSAME.

ÉTAT CIVIL : LE LANCEMENT DE LA CARTE D'IDENTITÉ ÉLECTRONIQUE

L'année 2021 verra une petite révolution en matière d'état civil : le 2 août sera généralisée la carte nationale d'identité électronique (CNIe). Les anciennes cartes d'identité resteront valables jusqu'au 31 août 2031. Au format carte de crédit, les CNIe ont la particularité de contenir une puce électronique et un QRcode. Il reviendra donc aux quelques 2380 communes équipées d'un dispositif de recueil des empreintes digitales (DR) de délivrer ces cartes.

L'ABBÉ CHRISTOPHE : ITINÉRAIRE D'UN ROEULXOIS DEVENU PRÊTRE

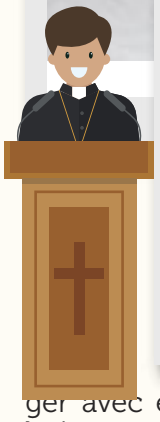

10, Rue Jean Jaurès, c'est à cette adresse que les parents de Christophe Decherf avaient installé leur boutique de boissons, qu'on appelait communément « Au coq hardi », du nom d'une bière qui y était vendue.

Christophe a six ans quand ses parents, venant d'Haulchin, décident d'emménager dans notre commune où ils vivront plus de 30 ans !

Très vite, Christophe accompagne son papa lors des tournées de livraisons dans les villes environnantes et bien-sûr à Roeulx ! « J'aimais aller livrer avec lui pour le bal du 14 juillet à la salle des fêtes ! Je ne garde que de bons souvenirs de cette période ».

Dès lors, Christophe apprécie ce contact avec les gens : « Voir l'accueil des personnes à l'égard de mon père, rencontrer les familles sur le pas de leur maison, échanger avec elles, mais aussi être au contact des prêtres qui se rendaient au magasin pour retirer les boissons en vue des festivités, a certainement éveillé alors en moi le désir de devenir prêtre ».

Alors qu'il envisage de se destiner à des études de médecine, « davantage pour l'aide apportée aux gens que pour les techniques », Christophe Decherf prend la décision de s'engager sur la voie du sacerdoce et débute ainsi son séminaire.

Voilà plus de 30 ans qu'il a été ordonné prêtre diocésain auprès du diocèse de Cambrai (c'était à l'église de Lourches). Depuis six ans, il est en mission dans le Denaisis et depuis 2019, il occupe la fonction de vicaire épiscopal auprès de l'Evêque de Cambrai.

Suite au décès de l'Abbé Joseph, la Paroisse Bienheureux Marcel Callo regroupant les communes d'Abscon, Escaudain, Neuville sur Escaut, Lourches et donc Roeulx, lui a été confiée.

Très heureux de retrouver l'endroit qui l'a vu grandir, l'Abbé Christophe a retrouvé ce qu'il appréciait tant, plus jeune : la générosité, la simplicité et la chaleur des gens du Denaisis, qui savent accueillir.

Un prêtre souriant, chaleureux et engagé, dont le parcours, déjà très riche, promet encore d'évoluer !

LES CLÉS D'UNE BONNE CONDUITE

Un avantage pour la population roeulxoise et en particulier ses jeunes, que de disposer d'une auto-école de proximité ! Installée au 113 rue Jean Jaurès, l'auto-école Permis Contact garantit une formation et un suivi de qualité, pour un prix contenu (Forfait 20h Code/Conduite à 850 € et Forfait Conduite Accompagnée 26 h à 1050 €).

Après une expérience de 14 ans en tant que moniteur de pilotage dans d'autres auto-écoles, Laurent BOROWIAK, diplômé également en gestion, décide d'ouvrir sa propre agence à Roeulx, en janvier 2018, puis une deuxième en novembre 2019, dans la ville de Maing.

Le gérant absconnais est entouré de deux moniteurs salariés : Audrey et Freddy, pour assurer plus de disponibilités aux candidats.

Depuis décembre 2020, restrictions sanitaires obligent, les leçons de code se déroulent en ligne mais Laurent reste toujours à l'écoute de ses élèves, pour toutes explications complémentaires.

Les horaires de cours de théorie, en temps « normal », s'adaptent aux disponibilités des élèves et aux retours des bus sur la commune : ils ont lieu les mardis et jeudis à 18 heures et aussi le samedi à 14 heures.

N'hésitez pas à contacter Laurent au 07.82.61.88.78
ou consulter le site internet https://permiscontact.business.site/

Environnement

UN COMPOST, OUI MAIS COMMENT COMPOSTER ?

Les nutriments dont se nourrissent les plantes proviennent de matières organiques qui sont décomposées dans le sol. En apportant du compost à vos plantations, vous stimulez leur vigueur, tout en réduisant le volume d'ordures apportées à la décharge en recyclant vos déchets verts.

La technique

Alternez les couches de matériaux carbonés « bruns » : paille, foin, feuilles mortes, sciure, carton et papier journal découpé en morceaux- avec des couches de matériaux azotés « verts » - fumiers animaux, tonte de gazon, feuilles fraîches, pousses vertes, sachets de thé, marc de café, épluchures de fruits et de légumes.

Ne compostez pas la viande, la graisse, l'huile de cuisson, les produits laitiers, les carcasses d'animaux, les excréments d'animaux domestiques ou les plantes qui ont été traitées avec des produits chimiques.

Ne compostez pas les mauvaises herbes qui ont formé des graines. Même si la chaleur émise lors du compostage tue la plupart des semences, il est préférable de jeter ces plantes indésirables.

Broyez les feuilles et les gros résidus de taille avant de les ajouter au tas pour faciliter l'action des micro-organismes.

Évitez l'emploi des « activateurs de compost » vendus en jardinerie, leur action est de courte durée et le bénéfice est faible. Privilégiez les sources naturelles de gazon ou de fumier.

Vous pouvez ajouter du fumier (cheval, vache, chèvre, cochon, mouton et volaille) après l'avoir fait vieillir, mais évitez les excréments de chats et de chiens susceptibles d'héberger des agents pathogènes ou des vermifuges.

Activez votre compost en jetant quelques pelletées de compost achevé pris dans le tas précédent. Le fumier et le purin de consoude sont aussi de bons activateurs. Ou ajoutez du purin d'ortie préparé de un kilo d'orties pour dix litres d'eau.

Fertilisez votre jardin à l'aide de fumiers animaux ! On en trouve à Roeulx et même à la maison pour ceux qui ont adopté des poules !

Pour germer, pousser, fleurir et fructifier, les plantes ont besoin de seize éléments essentiels. Certains proviennent de l'air mais la plupart se trouvent dans le sol. Les fumiers animaux sont des fertilisants de bonne qualité et respectueux de la nature. Ils contiennent tous les éléments essentiels et amènent des fibres au sol. Ils stimulent l'activité des organismes utiles tels que les vers de terre. À appliquer en paillis ou à incorporer au sol. Quelques exemples !

Le fumier de cheval : Inspectez le fumier de cheval provenant des écuries. Un fumier riche en copeaux de bois mettra plus de temps à se décomposer. Si vous trouvez des graines de céréales, traitez-les comme un engrais vert- quand elles germent, arrachez les plantules et jetez-les sur le tas de compost.

Le fumier de volaille : En plus d'être odorant, le fumier de volaille est très fort. Il faut le laisser mûrir pendant six semaines au moins avant de s'en servir.

Les fientes de volailles : Riches en éléments minéraux et complètes, elles sont intéressantes pour les plantes gourmandes* en engrais. Les volailles en liberté déposent directement leurs fientes dans le jardin.

*les agrumes, les rosiers, les hibiscus, les bougainvilliées, les pelouses et la plupart des légumes

SIAVED
Producteur de Ressources

Déchets verts : Le SIAVED met en place une collecte des déchets de jardin en porte-à-porte tous les 15 jours, de la mi-mars à mi-octobre 2021 (sauf en juillet et en août).

Dates : 10 - 24 mai, 07 - 21 juin, 19 juillet, 16 - 20 août, 13 - 27 septembre - 11 octobre.

La recette de Mémé

PARMENTIER DE BROCHET

Préparation : 30 min - Marinade : 24 h- Cuisson : 45 min env. - Pour 4 pers.

Ingrédients : 1 brochet de 1,500 ou 2 kg - 3 gousses d'ail - 500 g de pommes de terre à purée - 10 cl d'huile d'olive - 1 branche de fenouil - 20 cl de lait - 1 feuille de laurier - 20 cl de crème fraîche - 100 g de beurre - 1 oignon - 1 bouquet de persil - 20 g de chapelure - sel - poivre du moulin

1. Videz, nettoyez et levez les filets du brochet et ôtez sa peau. Faites mariner les filets 21 h dans l'huile d'olive avec l'oignon et une gousse d'ail hachée, le fenouil et le laurier.
2. Pelez les pommes de terre. Coupez-les en gros morceaux. Plongez-les dans une casserole d'eau froide. Faites-les cuire pendant 30 min environ. Placez le filet de brochet dans une cocotte. Versez le lait, complétez avec de l'eau si besoin. Portez doucement à ébullition. Faites pocher les filets de brochets 5 min.
3. Préchauffez votre four à 200 ° C (th. 7)
4. Hachez l'ail et ciselez le persil. Ecrasez à la fourchette le poisson et les pommes de terre, puis incorporez à ce mélange l'ail et le persil haché, la crème, le sel et le poivre. Placez la préparation dans un plat à gratin et saupoudrez de chapelure. Faites colorer au four 10 à 15 min.